

RCS : BESANCON

Code greffe : 2501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BESANCON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00468

Numéro SIREN : 478 472 574

Nom ou dénomination : OLENNA

Ce dépôt a été enregistré le 04/05/2020 sous le numéro de dépôt 2112

Greffe du tribunal de commerce de BESANÇON



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 04/05/2020

Numéro de dépôt : 2020/2112

Déposant :

Nom/dénomination : OLENNA

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 478 472 574

N° gestion : 2004 B 00468

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS OLENN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019, dont le total est de 2 125 419 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 422 036 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/12/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Charges à payer : le montant des charges à payer, parmi lesquelles peuvent figurer certaines charges considérées du point de vue de l'Administration Fiscale comme des "provisions" à condition de figurer sur un état spécial annexé à la déclaration de résultat. Cette récapitulation vaut état de fait.

Provisions pour risques et charges : conformément au règlement CRC 2000-06 appliqué à partir du 1er janvier 2002, des provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque est certain ou probable et qu'il peut être estimé de manière suffisamment fiable.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	1 043 132	1 320 517	248 386	2 115 263
Total	1 043 132	1 320 517	248 386	2 115 263
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				2 115 263

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			1 320 517	1 320 517
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			1 320 517	1 320 517
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste			1 386	1 386
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			247 000	247 000
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			248 386	248 386

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS MARCEAU 25300 DOUBS	401 400	910 176	100,00	234 297
SCI IMMOLENN 25300 DOUBS	1 320	-123 887	99,93	-23 375
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
SARL IMMOXALIS 25300 PONTARLIER	1 000	34 022	20,00	15 044

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 481 360	1 481 360	580 808	196 000	454 852
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)	200	200	52 895		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 633 703 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	633 703		633 703
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres			
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	633 703		633 703
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/créances rattaché	3 856
Total	3 856

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 300 000,00 euros décomposé en 300 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	300 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	300 000	1,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 826 733 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	748 653	119 111	487 201	142 341
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 020	4 020		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	74 060	74 060		
Produits constatés d'avance				
Total	826 733	197 191	487 201	142 341
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	850 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	101 347			
(**) Dont envers les associés	74 060			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 74 060 euros.

 Notes sur le bilan

Charges à payer

Montant	
Fournisseurs - fact. non parvenues	3 458
Associés - intérêts courus	1 567
Total	5 025

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Caution bancaire du prêt souscrit par la société IMMOLENN</i>	80 000
<i>Caution bancaire du prêt souscrit par la société IMMOLENN</i>	116 000
Avals et cautions	196 000
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	196 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	196 000

Autres informations**Engagements reçus**

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Abandon de compte courant IMMOXALIS DE 15 000 € au titre des exercices antérieurs, sous clause de retour à meilleure fortune

Formulaire obligatoire (article 312 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS OLENNIA										Néant ☐	
Adresse de l'entreprise 113 rue des artisans 25300 DOUBS											
Numéro SIRET* 4 7 8 4 7 2 5 7 4 0 0 0 1 9											
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12										Durée de l'exercice précédent* 12	
										Exercice N clos le 30/09/2019	
ACTIF										Brut	
										1	
										Amortissements-Provisions	
										2	
										Net	
										3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012						
		Autres*	014		016						
	Immobilisations corporelles*		028		030						
	Immobilisations financières* (1)		040	2 115 262	042				2 115 262		
	Total I (5)		044	2 115 262	048				2 115 262		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052						
		Marchandises *	060		062						
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070						
		Autres* (3)	072		074						
	Valeurs mobilières de placement		080		082						
	Disponibilités		084	10 156	086				10 156		
	Charges constatées d'avance *		092		094						
	Total II		096	10 156	098				10 156		
	Total général (I + II)		110	2 125 419	112				2 125 419		
PASSIF										Exercice N NET	
										1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120						300 000		
	Écarts de réévaluation		124								
	Réserve légale		126						30 000		
	Réserves réglementées*		130								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131						546 650		
	Report à nouveau		134								
	Résultat de l'exercice		136						422 036		
	Provisions réglementées		140								
Total I		142						1 298 686			
Provisions pour risques et charges		154									
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156						748 653		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164								
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166						4 019		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)		169		74 059				74 059		
	Produits constatés d'avance		174								
Total III		176						826 732			
Total général (I + II + III)		180						2 125 419			
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		629 541		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		1 320 517		
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS OLENNIA**Néant ☐ *Exercice clos le
30/09/2019**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209		210	
	Production vendue	biens	215		214	
		services*	217		218	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)			222	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production			224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	29 150
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	156	244	1 031
	Rémunérations du personnel*				250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
	Dotations aux amortissements*				254	
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)					264 30 181
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270 (30 181)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)			280	459 831
	Produits exceptionnels	(IV)			290	
	Charges financières	(V)			294	7 613
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348			
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)			306	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310 422 036
	B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. I, le déficit comptable col. 2	312	422 036	314	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)		324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		330	
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM		248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
Dédutions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 quindécies)	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990			
	ZFA (44 quaterdecies)	Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)		992			
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346		350	455 466
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)		655			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352 33 429
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :		356			
	Déficits antérieurs reportables : * 78...279... dont imputés sur le résultat :				360	
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					370 33 429



[Signature]

SAS OLENN
113 rue des artisans
25300 DOUBS

B - RESULTAT FISCAL

Divers à déduire

[illegible]

OLENNA
Société par actions simplifiée
au capital de 300 000 euros
siège social : 113 rue des Artisans, 25300 DOUBS
478 472 574 RCS BESANCON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2020

Resolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre

ON

écide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019 s'élevant à
manière suivante :

422 036,31 euros

142 857,00 euros

279 179,31 euros

utres réserves" qui s'élève ainsi à 825 829,34 euros.

paiement au siège social le 31 mars 2020.

end acte que les associés ont été informés que :

018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique
0%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements

re obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son
du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

re dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de
personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de
nière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés
uros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de
ulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de
ment du dividende,

sition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée
enus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera
ottement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis
ttement.

stant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2019
de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à
totalité des dividendes mis en distribution.



[Signature]
C.

lé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement 7 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze suivant celui du paiement des dividendes.

aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous ns de dividende effectuées au titre des trois derniers exercices.

Dividende par action	Régime fiscal
0,40 €	Eligible à l'abattement de 40 %
0,40 €	Eligible à l'abattement de 40 %
/	/

Générale Ordinaire Annuelle du 31 MARS 2020

otée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
François MARCEAU

OLENNA

Société par actions simplifiée au capital de 300 000 €

Siège social : 113 rue des Artisans - 25300 DOUBS

R.C.S. : BESANCON 478 472 574

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels***Exercice clos le 30 septembre 2019*

Doubs : 9 rue Flora – 25300 DOUBS – Tél : +33 (0)3 81 46 22 80 – Fax : +33 (0)3 81 46 41 01

Maîche : 1 rue Victor Mauvais – Z.I. des Genévriers – 25120 MAÎCHE – Tél : +33 (0)3 81 68 55 00 – Fax : +33 (0)3 81 64 02 40

Valdahon : 2 rue de Maulbronn – 25800 VALDAHON – Tél : +33 (0)3 70 72 01 95

MAZARS PONTARLIER

Société d'Expertise Comptable – Tableau de l'Ordre Régional de Bourgogne Franche-Comté

Société de Commissariat aux Comptes – Membre de la Compagnie Régionale de Besançon

S.A.R.L. au Capital de 1 000 000 € – R.C.S. Besançon 333 720 399 – Siret 333 720 399 00034 – TVA Intracommunautaire FR 56 333 720 399



Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société OLENNA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société OLENNA relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous portons à votre connaissance l'information suivante : en date du 22 novembre 2018, la société OLENNA a acquis 2 676 actions de sa filiale MARCEAU, portant ainsi sa détention à 100 % du capital social de ladite société.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que des informations la concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A DOUBS, le 12 mars 2020

Le Commissaire aux Comptes,
Pour MAZARS PONTARLIER



Jean-Michel BUCLET
Expert-Comptable D.P.L.E.
Commissaire aux Comptes inscrit



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/19	Net au 30/09/18
BILAN ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	2 115 263		2 115 263	1 043 132
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	2 115 263		2 115 263	1 043 132
Stocks				
Matières premières & autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres créances				
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	10 156		10 156	963
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	10 156		10 156	963
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
COMPTES DE REGULARISATION				
Ecart de conversion - Actif				
TOTAL BILAN ACTIF	2 125 419		2 125 419	1 044 094

CONSULTIS AUDIT

2 Rue Jules Emile Zingg - 25400 EXINCOURT

Tél.: 03.81.71.72.10



Bilan

	Net au 30/09/19	Net au 30/09/18
BILAN PASSIF		
Capital social ou individuel	300 000	300 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	30 000	30 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	546 650	561 325
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	422 036	-14 675
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 298 686	876 650
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	748 653	
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	748 653	
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	74 060	163 493
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 020	3 951
Personnel		
Organismes sociaux		
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
DETTES	826 733	167 444
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL BILAN PASSIF	2 125 419	1 044 094



Compte de Résultat

	du 01/10/18 au 30/09/19 12 mois	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois
PRODUITS		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Production stockée		
Subventions d'exploitation		
Autres produits		
Total		
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Achats de marchandises		
Var. Stock de marchandises		
Achats de matières premières		
Var. Stock de matières premières		
Autres achats et charges externes	29 151	12 416
Total	29 151	12 416
MARGE GLOBALE	-29 151	-12 416
CHARGES		
Impôts, taxes et versements assimilés	1 031	147
Salaires et Traitements		
Charges sociales		
Amortissements et provisions		
Autres charges		
Total	1 031	147
RESULTAT D'EXPLOITATION	-30 182	-12 563
Produits financiers	459 831	46 876
Charges financières	7 613	3 052
Résultat financier	452 218	43 824
Opérations en commun		
RESULTAT COURANT	422 036	31 262
Produits exceptionnels		150
Charges exceptionnelles		46 087
Résultat exceptionnel		-45 937
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		
RESULTAT DE L'EXERCICE	422 036	-14 675



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS OLENNA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019, dont le total est de 2 125 419 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 422 036 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/12/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Charges à payer : le montant des charges à payer, parmi lesquelles peuvent figurer certaines charges considérées du point de vue de l'Administration Fiscale comme des "provisions" à condition de figurer sur un état spécial annexé à la déclaration de résultat. Cette récapitulation vaut état de fait.

Provisions pour risques et charges : conformément au règlement CRC 2000-06 appliqué à partir du 1er janvier 2002, des provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque est certain ou probable et qu'il peut être estimé de manière suffisamment fiable.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	1 043 132	1 320 517	248 386	2 115 263
Total	1 043 132	1 320 517	248 386	2 115 263
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				2 115 263

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			1 320 517	1 320 517
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			1 320 517	1 320 517
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste			1 386	1 386
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			247 000	247 000
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			248 386	248 386



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS MARCEAU 25300 DOUBS	401 400	910 176	100,00	234 297
SCI IMMOLENNNA 25300 DOUBS	1 320	-123 887	99,93	-23 375
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SARL IMMOXALIS 25300 PONTARLIER	1 000	34 022	20,00	15 044

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 481 360	1 481 360	580 808	196 000	454 852
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	200	200	52 895		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					



Notes sur le bilan

Actif circulant

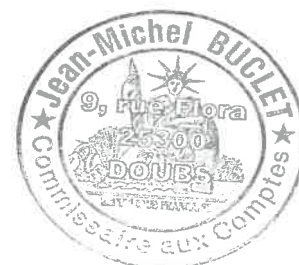
Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 633 703 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	633 703		633 703
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres			
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	633 703		633 703
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/créances rattaché	3 856
Total	3 856



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 300 000,00 euros décomposé en 300 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	300 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	300 000	1,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 826 733 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	748 653	119 111	487 201	142 341
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 020	4 020		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	74 060	74 060		
Produits constatés d'avance				
Total	826 733	197 191	487 201	142 341
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	850 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	101 347			
(**) Dont envers les associés	74 060			

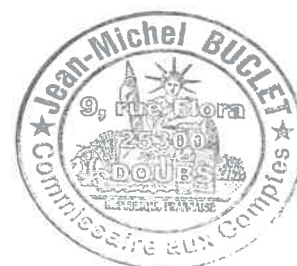
Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 74 060 euros.



 Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	3 458
Associés - intérêts courus	1 567
Total	5 025

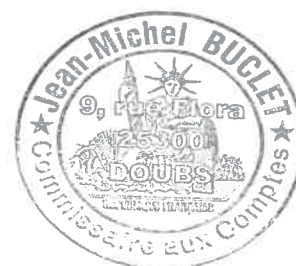


Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Caution bancaire du prêt souscrit par la société IMMOLENNNA</i>	80 000
<i>Caution bancaire du prêt souscrit par la société IMMOLENNNA</i>	116 000
Avals et cautions	196 000
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	196 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	196 000
Engagements assortis de suretés réelles	



Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Abandon de compte courant IMMOXALIS DE 15 000 € au titre des exercices antérieurs, sous clause de retour à meilleure fortune

